

**DELIBERATION N° 26 / 2008  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 5 mai 2008**

**Affectation du résultat de l'exercice 2007**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2007 au sous-compte 1068-21 « réserves facultatives - établissement » ouvert dans la comptabilité de l'Agence et qui présente un solde créditeur de 149 045 728,87 €.

Nombre de  
votants 20

Pour 16

Contre 0

Abstentions 4

Nuls 0

Fait à Paris, le 5 mai 2008

La présidente du conseil  
d'administration de l'AEFE



Anne GAZEAU-SECRET



l'Enseignement  
Français  
à  
l'Étranger